

N/REF : 19/03/2026 14H48 C:000073 I:02330  
V/REF : AC/C42723  
V/Email reçu le Jeudi 19/03/2026 a 14H48

**AIGUILLON CONSTRUCTION**  
**SA HLM**  
**60 Avenue du Canada**  
**CS50147**  
**35201 RENNES CEDEX 2**

V/REF.IMM. VLT  
**IMMEUBLE** : RES LA VIOLETTE -VLT  
7BIS/7TER, RUE ST MICHEL  
(BAT.A/B)  
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

Rennes, le 26 Avril 2026

Référence Marché: 024054-PBS-002

**LOCALISATION** : 7BIS RUE SAINT MICHEL(BAT B) - SUZANNE COUTANT 06 77 44 15 08 /  
02 28 02 03 55  
LOGEMENT N° 110605, PORTE N°B03, REZ DE CHAUSSEE

**MOTIF** : REMPLACEMENT PORTE DE CABINE DE DOUCHE

**Donneur d'ordre** : M. T CERPELLI

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 25/03  
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL  
CONTROLE DES INSTALLATIONS  
CONSTAT : INSTALLATION PAROI DE DOUCHE NON CONFORME, PAROI POSÉE SUR  
LE CARRELAGE , IMPOSSIBLE A REMPLACER EN L'ÉTAT  
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

**OBSERVATIONS** : GP LGESTION Email envoyé le 23/04/26 a 14H31 M CERPELLI

ETANT SANS RETOUR DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS PROCÉDONS  
A LA CLÔTURE DE CETTE DEMANDE. CORDIALEMENT  
SI VOUS SOUHAITEZ NÉANMOINS QUE LES TRAVAUX SOIENT RÉALISÉS, MERCI DE  
NOUS FAIRE PARVENIR UN NOUVEAU BON DE COMMANDE.

CL LGESTION Email envoyé le 13/04/26 a 11H01 tcermelli@aiguillon.com

MG LGESTION Email envoyé le 07/04/26 a 15H48 M. T CERPELLI

07/04: SUITE A NOTRE DEMANDE, POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES  
PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER. SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS VOUS  
INFORMONS QUE NOUS PROCÉDERONS A LA CLÔTURE DE LA DEMANDE. VOUS  
REMERCIANT.

MB LGESTION Email envoyé le 02/04/26 a 16H19 M. T CERMELLI

MG LGESTION Email envoyé le 26/03/26 a 11H54 M. T CERMELLI

PRÉVOIR REMPLACEMENT RECEVEUR 80X80 AVEC BONDE VIDAGE  
PRÉVOIR REPRISE DU MUR AFIN QU'IL SOIT A NOUVEAU PERPENDICULAIRE  
PRÉVOIR POSE DE PANNEAUX DILITES  
PRÉVOIR REMPLACEMENT PAROI DE DOUCHE D'ANGLE 80X80  
PRÉVOIR REMPLACEMENT COLONNE DE DOUCHE  
OU  
PRÉVOIR POSE D'UNE CABINE DE DOUCHE DÉJÀ TOUTE PRETE  
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS  
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 13/04/26 A 11:00 M. CERMELLI T

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie  
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,  
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si  
nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de  
l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule  
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| =====    |                                          |      |         |        |
|----------|------------------------------------------|------|---------|--------|
| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U. HT |        |
| 1,50     | MOE001-H(s) Plombier hors BPU            | 1    | 51,46   | 77,19  |
| 1,00     | DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU | 1    | 20,58   | 20,58  |
|          | TOTAL H.T. ....                          |      |         | 97,77  |
|          | T.V.A. a 10,00% ....                     |      |         | 9,77   |
|          | TOTAL T.T.C. ....En EURO                 |      |         | 107,54 |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

